

Nouvelles du vent dans l'Yonne

Lettre d'information sur la construction du parc éolien de l'Auxerrois
Numéro 2 – Juillet 2015

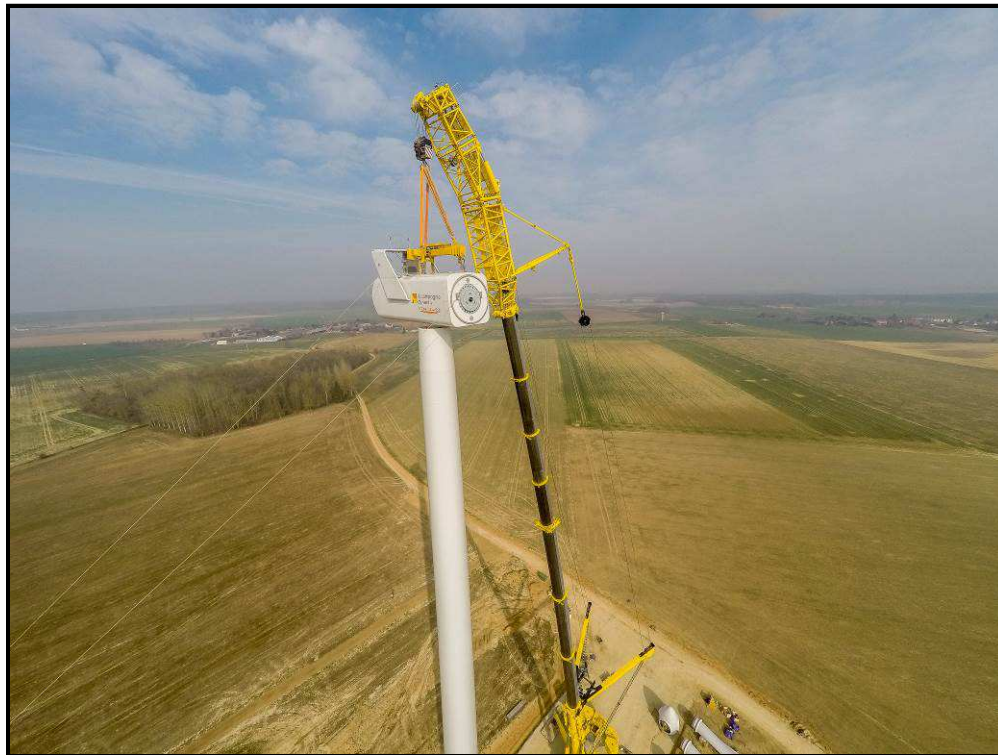
ÉDITORIAL

Après les travaux de génie civil, le chantier du parc éolien de l'Auxerrois entre dans sa phase la plus spectaculaire : le montage des éoliennes ! Elles arrivent par convois exceptionnels, en pièces détachées par camion. Puis, comme pour un Meccano géant, les différents éléments des aérogénérateurs seront assemblés sur le site : les quatre parties de la tour sont boulonnées les unes sur les autres, la nacelle vient se poser au sommet du mât, et le rotor, dont les trois pales sont fixées une par une au hub, vient enfin compléter l'édifice.

Espérons, pour une fois, que le vent ne soufflera pas trop fort : c'est en effet lui qui peut retarder ou non le montage des éoliennes, forcément très sensibles à cet élément naturel.

Ce nouvel attribut du paysage commencera par surprendre les Chitriens et les Quennois, et puis, comme pour tous les riverains de nos parcs éoliens en France, les aérogénérateurs deviendront un repère : un moyen de s'orienter... et de connaître la direction du vent !

Thierry CONIL
Président



Montage de la nacelle d'une éolienne du parc des Châtaigniers (Marne – 51)
©ImagesInAir/La Compagnie du Vent

**CHANTIER
INTERDIT
AU PUBLIC**

Nous vous rappelons qu'un chantier de construction, du fait des risques existants, est interdit au public. Nous vous demandons de respecter cette interdiction.

**CHANTIER
INTERDIT
AU PUBLIC**

Le projet

Les permis de construire pour le parc éolien de l'Auxerrois ont été délivrés par le Préfet de l'Yonne en mai 2012.

Ce parc sera composé de 16 éoliennes VESTAS type V100, d'une puissance unitaire de 2 mégawatts, réparties sur les communes de Chitry-le-Fort (12 éoliennes) et de Quenne (4 éoliennes). Le parc éolien de l'Auxerrois, d'une puissance totale de 32 mégawatts, sera la première réalisation de La Compagnie du Vent dans l'Yonne, dont les premiers tours de pale interviendront à l'été 2015.

Sa production annuelle de près de 80 000 000 kilowattheures lui permettra d'alimenter plus de 44 400 personnes* en électricité autour des éoliennes et d'éviter l'émission de 64 000 tonnes** de gaz carbonique par an.

Le chantier

Les travaux avancent conformément au calendrier

Les fondations des éoliennes sont complètement terminées et remblayées. De même, au mois de février s'est achevée l'installation des câbles qui relient les éoliennes entre elles ainsi qu'aux postes de livraison. Le chantier a ensuite été interrompu conformément à l'interdiction de travaux prescrite dans les Permis de Construire.

La phase la plus spectaculaire du chantier démarrera début août. En effet, la livraison des éoliennes commencera fin juillet et durera 6 semaines. Chaque éolienne arrive en plusieurs parties : la tour est répartie sur quatre camions, la nacelle sur un camion, chacune des trois pales sur un camion et enfin les hubs sont réunis sur plusieurs camions.



Réalisation d'une fondation du parc éolien de Chemin du Bois Hubert (Oise – 60)

©David Blondin/La Compagnie du Vent

Les travaux à venir

Alors que les aérogénérateurs continueront d'être livrés jusqu'au 4 septembre 2015, le montage des premières machines livrées démarrera dès le 3 août. Cette opération très spectaculaire est prévue pour durer 8 semaines. Ainsi, si la météo le permet, les 16 éoliennes de l'Auxerrois seront toutes sur pied le 25 septembre prochain.

En parallèle, les câbles électriques seront raccordés aux éoliennes et aux postes de livraison avant la connexion du parc éolien au réseau national.



Livraison de la pale d'une éolienne du parc des Châtaigniers (Marne – 51)

©ImagesInAir/La Compagnie du Vent

Viendront ensuite, entre fin septembre et début octobre, l'installation du réseau fibre optique et de la télégestion qui permet de suivre en direct le fonctionnement du parc éolien depuis les bureaux de La Compagnie du Vent à Montpellier et du prestataire local en charge de la maintenance.

Enfin, le chantier se terminera par la remise en état du site en juillet et août 2016.



Montage d'une éolienne des Châtaigniers (Marne – 51)

©ImagesInAir/La Compagnie du Vent

* Source RTE 2014 Chauffage inclus- ** Source RTE 2014 - En comparaison avec une centrale au fuel.

Les autres projets et activités de La Compagnie du Vent, Groupe ENGIE

Mise en service du parc éolien de Chemin du Bois Hubert (Oise)

La Compagnie du Vent vient de mettre en service le parc éolien de Chemin du Bois Hubert dans l'Oise. Ce parc éolien est composé de douze éoliennes, d'une puissance unitaire de 2,3 mégawatts, réparties sur les communes de Lieuvillers, Le Plessier-sur-Saint-Just, Angivillers et Valescourt. Sa production annuelle de près de 60 000 000 kilowattheures lui permettra d'alimenter environ 33 300 personnes* en électricité autour des éoliennes et d'éviter l'émission de plus de 48 000 tonnes de CO₂**.

Les éoliennes de Chemin du Bois Hubert composent le second parc éolien de La Compagnie du Vent dans l'Oise après celui de Chemin des Haguenets et sera inauguré en présence du préfet le 17 septembre prochain.

Visite de l'usine Franceole par les élus bourguignons

En mai dernier, l'équipe de La Compagnie du Vent, en collaboration avec le cluster Wind For Future, a proposé à des élus bourguignons de visiter l'usine Franceole, unique centre de production français de mâts acier d'éolienne, basée à Longvic, en Côte d'Or. A cette occasion, les élus ont pu accéder aux différentes lignes de production et découvrir le métier des 220 salariés de Franceole. Cette usine fournira les 64 tronçons de mât des éoliennes VESTAS du parc de l'Auxerrois. Une occasion unique de découvrir ce savoir-faire français et d'échanger avec les industriels du secteur.



Ligne de production @Franceole

Semaine Européenne du Développement Durable : 150 scolaires sur le parc éolien du Petit Terroir

A l'occasion de la Semaine Européenne du Développement Durable organisée par le Ministère de l'Ecologie, du développement Durable et de l'Energie, du 30 mai au 5 juin 2015, La Compagnie du Vent a proposé lundi 1^{er} juin des visites du parc éolien du Petit Terroir (Somme).

Les écoles de Bétencourt-sur-mer, de Méneslies d'Inzengremer et même une classe d'un lycée de Fontenay-sous-Bois ont fait le déplacement pour venir découvrir l'énergie éolienne et ses atouts. Au total près de 150 élèves ont pu bénéficier des explications d'un professionnel de l'éolien.



Visite des scolaires sur le parc éolien du Petit Terroir (Somme)

Mise en service du parc éolien des Châtaigniers (Marne)

La Compagnie du Vent a mis en service le 10 avril dernier le parc éolien des Châtaigniers dans la Marne. Ce parc éolien est composé de sept éoliennes, d'une puissance unitaire de 2 mégawatts, situées sur la commune de Montmirail. Sa production annuelle de près de 30 000 000 kilowattheures lui permettra d'alimenter environ 17 000 personnes* en électricité autour des éoliennes et d'éviter l'émission de plus de 25 000 tonnes de CO₂**.

Les éoliennes du parc des Châtaigniers constituent la première installation de La Compagnie du Vent dans la Marne.



Parc éolien des Châtaigniers - © IMAGINESinAIR

Ouverture des prochains chantiers éoliens

La Compagnie du Vent débutera cet été les chantiers des parcs éoliens de La Plaine du Bois de Falfosse et des Ramonts (Seine-Maritime)

Ces parcs éoliens situés respectivement sur les communes de Ouainville et de Canouville, comptent au total 10 machines pour une puissance globale de 23,5 mégawatts. Ils représentent un investissement d'environ 29 millions d'euros.



Simulation visuelle des parcs éoliens des Ramonts et de La Plaine de Bois de Falfosse

* Source RTE 2014 Chauffage inclus- ** Source RTE 2014 - En comparaison avec une centrale au fuel.

GDF SUEZ devient ENGIE

Le Triade II – Parc d'activités Millénaire II
215, rue Samuel Morse – CS 20756
34967 MONTPELLIER CEDEX 2

Tél. : 04 99 52 64 70 - Fax : 04 99 52 64 71

E-mail : info@compagnieduvent.com

www.compagnieduvent.com



Pour plus d'information :

www.fee.asso.fr - Le syndicat des énergies renouvelables : France Energie Eolienne

www.ademe.fr - L'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

www.amorce.asso.fr - L'association nationale des collectivités, des associations et des entreprises pour la gestion des déchets, de l'énergie et des réseaux de chaleur

www.cler.org - Le Comité de Liaison Energies Renouvelables